

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, MARDI 19 SEPTEMBRE 1850.

No. 103.

Importance des Etudes Religieuses pour le bien général de la Société.

(DISCOURS PRONONCÉS AUX EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLEGE DE ST. HYACINTHE, 31 JUILLET 1850.)

DEUXIÈME DISCOURS.

(Suite et fin.)

Mais la religion ne doit pas être étudiée seulement en elle-même, dans ses dogmes, dans sa morale... Le christianisme existe depuis dix-huit siècles, il a en son action dans le monde : il a porté ses fruits... on l'a vu à l'œuvre : il a fondé des institutions qui lui sont propres ; et pendant longtemps il a animé de son esprit les créations sociales qu'il a rencontrées. Est-ce que son histoire ne renfermerait pas d'utiles enseignements propres à faire apprécier les théories politiques et civiles sur lesquelles le citoyen doit se prononcer ? L'on se rappelle le mot de Montesquieu : " chose étonnante, la religion chrétienne qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci." L'un des plus beaux livres qui soient sortis de la main des hommes, le *Génie du christianisme*, a démontré jusqu'à la plus grande évidence cette vérité, que la raison d'ailleurs aperçoit facilement.

Tout fait n'est qu'un principe mis en pratique. Evidemment le fait sera plus ou moins utile suivant que le principe qui l'a produit sera plus ou moins conforme à la vérité et à la justice. Si l'on admet que le christianisme est vrai dans sa doctrine, il faut conclure qu'il a été salutaire dans les œuvres qu'il a opérées, les institutions qu'il a fondées. Le Christ a dit que tout enseignement se reconstruit aux fruits qu'il produirait... *A fructibus cognoscetis.* Proclamer la religion vraie, et se récrier contre toutes les institutions qu'elle a animées de son esprit, n'est qu'un mensonge dérisoire, ou une grossière aberration du jugement. L'action que la religion a exercée sur le corps social soit par une impulsion immédiate, soit par l'exemple qu'elle a donné dans sa constitution hiérarchique, dans les associations si nombreuses qu'elle a formées, dans son code pénitentiaire, dans son régime administratif, dans son système de soulagement de la douleur et de la pauvreté : cette action directe ou indirecte de la religion sur la société doit être étudiée dans son histoire ; ou en verra les effets : l'humanité ne changeant point de nature, les mêmes causes doivent en fond produire les mêmes résultats : si les circonstances du temps, modifiant les formes sociales, modifient aussi les moyens d'action, la source des principes qui doivent faire le bonheur de l'humanité demeure toujours la même, quoiqu'elle varie son cours suivant les accidents du terrain. Et si d'un autre côté les institutions de la société politique et civile sont d'une nature différente des institutions religieuses, cependant comme les unes et les autres s'appliquent aux mêmes hommes, comme l'ordre social n'a pas d'autre but que le perfectionnement de l'humanité, ce qui est aussi le but de la religion quoique dans une sphère plus élevée, on sent que si la religion n'a pas à prescrire à la société une imitation ou plutôt une copie de ses institutions, la société cependant ne peut que s'instruire et ti-

rer des renseignements utiles en considérant son action sur les hommes.

Du moins la société civile doit prendre garde de blesser dans ses lois une institution religieuse ou un principe qui a présidé à quelque grande œuvre du Christianisme, car alors en s'attaquant à la vérité de la religion elle, s'attaquerait à Dieu même, et par une suite nécessaire, elle se préparerait quelque malheur, non pas seulement sous le point de vue surnaturel d'un châtement divin, mais par la conséquence de cette maxime que toute erreur amène un désordre.

L'étude du Christianisme dans son histoire devient donc, d'après les considérations exposées, un devoir en quelque sorte pour le bon citoyen comme pour le chrétien ami de sa foi, si toutefois ces deux qualités peuvent être séparées.

Messieurs, cette liaison intime de la religion avec le monde social nous a constamment été montrée dans les classes supérieures de notre pays d'étude. Nous avons vu aussi que les questions fondamentales de la philosophie avaient leur solution dans les dogmes religieux et que la littérature elle-même trouvait dans les enseignements du Christianisme le principe du beau, la règle la plus sûre du goût et la source de ses plus belles inspirations. Tout est lié à la religion : toute théorie a besoin de son secours du moins pour ne pas conduire l'homme à un autre but que celui que le créateur lui a donné.

A cet aspect du Christianisme apparaissant comme une synthèse magnifique qui embrasse toutes les connaissances dans son universalité ; à cette contemplation de la religion éclairant tous les domaines de la science de sa splendide lueur, il s'élève dans l'âme une pure et délicieuse jouissance, parce que ce désir qu'a l'intelligence de tout ramener à l'unité se trouve satisfait. Dans le contentement que cet aperçu donne à l'esprit, il y a quelque chose de cette pure intuition de la vérité suprême, que l'âme qui aura cherché le vrai sur la terre, éprouvera dans les cieux.

On conclut la vérité de la religion de cela seul qu'elle présente un principe général à l'aide duquel on coordonne les connaissances humaines entre elles, et qui les fait tendre, quoi que diverses dans leurs opérations, à un même but, le perfectionnement moral de l'homme, la plus grande gloire du créateur.

Pour emprunter une comparaison à l'ordre physique qui n'est que le reflet de l'ordre intellectuel, voyez ces astres de notre système planétaire roulant avec une si belle harmonie dans les régions célestes. Poussés par une force particulière, ils tendent à s'échapper dans les espaces sans fin ; mais ils sont attirés par le soleil qui les maintient dans les limites prescrites à leurs évolutions, et ils accomplissent leur course majestueuse chacun dans son orbite spéciale.

C'est l'image du mouvement des divers ordres des connaissances humaines. Chaque science a son activité distinctive qui la porte à son but particulier ; elle a sa liberté d'action, son influence spéciale sur le bonheur de l'humanité, et pour cela elle a ses lois propres qui ne doivent point être violées. Mais le soleil de la religion est là qui fait sentir sa puissance d'attraction à chaque sphère où s'exerce l'intelligence humaine, qui lui fait réfléchir quelque rayon de sa vive lumière, et la maintient dans

un mouvement régulier où elle est toujours sous l'influence de l'immuable vérité.

Les considérations que nous venons de vous présenter vous font voir comment aux connaissances qui doivent former en nous le citoyen, l'homme utile à sa patrie par les diverses études aux quelles nous nous appliquons, se joignent celles qui préparent le chrétien aux devoirs dont l'accomplissement doit le rendre citoyen de l'éternelle patrie. Ces deux ordres d'idées ne se nuisent pas, ils se soutiennent l'un l'autre, comme les sentiments qui en résultent au lieu de se combattre entraînent à leur union dans le même cœur un charme indéfinissable. Les souvenirs religieux liés aux souvenirs de la patrie ne produisent-ils pas le plus grand amour pour la terre natale ? Le cœur ne fait qu'une seule chose de la maison de notre enfance et de l'église de la paroisse ; des champs et du cimetière ; des fêtes religieuses et des joies de la famille, de la prière et de l'humilité ; de Dieu et de nos parents, chers et purs objets de nos affections, qui forment les éléments du bonheur de la vie, comme la plante vit de la terre qui lui donne sa sève et du ciel qui lui féconde de son soleil.

Il en est ainsi des principes qui doivent animer la vie sociale : ils puisent une énergie plus puissante dans les idées religieuses. Purifiés par leur alliance avec la doctrine sainte, fortement dirigés vers le bien par l'impression céleste, ils rendent le citoyen plus utile à la patrie, parce qu'ils lui font respecter la religion, base fondamentale de la société et ils rendent la patrie plus chère au citoyen parce qu'à l'affection naturelle qui porte à s'y attacher se joint le devoir religieux qui fait voir un ordre de la Providence dans l'amour du sol natal et dans les devoirs à rendre à ses compatriotes ; la fraternité n'existe que par la religion.

Pour nous, Messieurs, nous tâcherons de mettre les principes que nous avons puisés dans cette enceinte au service de notre bien aimé patrie. Nous espérons n'oublier jamais cette religion qui toucha nos fronts naissants, donna de doux soins à notre enfance, et présida à l'instruction de notre jeunesse ; elle est la mère de notre vie intellectuelle et morale. Elle régnera toujours dans nos cœurs avec ces charmes qui attirent à la bienfaisance maternelle l'amour, le respect et l'obéissance d'enfants aux nobles et pieux sentiments. Nous ne serons pas plus ingrats et indociles envers elle, nous le jurons, qu'envers nos mères bien aimées selon la nature, pour lesquelles nos cœurs conservent un si délicieux amour.

RELATIONS DES JESUITES

SUR LES

DÉCOUVERTES ET LES AUTRES ÉVÈNEMENTS ARRIVÉS EN CANADA, ET AU NORD ET A L'OUEST DES ÉTATS-UNIS,

(1611-1672.)

(Suite et fin.)

(Voir les numéros 92, 93, 95, 96 et 99.)

1662-63.

Le même. "Relation" etc. Paris. 1664, 169 p.
Description de quelques phénomènes mété-

orologiques, — grand tremblement de terre en 1663, et éclipse de soleil du 1er septembre de cette année, — guerre continue des Iroquois, — Mission des Outaouaks, — mort héroïque du P. René Menard.

1663-64.

(Le même). "Relation" etc. Paris. 1665, 176 p.
Elle contient des détails sur les missions chez les Hurons, les Algonquins, et les cinq Nations — sur la guerre entre les Mohawks, les Mohegans et les Abénaquis. Elle donne de plus une relation de l'ambassade que les Iroquois, alarmés à la vue des préparatifs que faisaient les Français, leur envoyèrent pour conclure la paix.

1664-65

LE MERCIER (le P. Fran. J.). "Relation" etc. Paris, 1666, 129 p. avec une carte du pays Iroquois.

Gouvernement du Marquis de Tracy ; ses négociations avec les Iroquois ; description de leur pays, et de différentes routes pour y aller ; force numérique de chacune des cinq Nations. Il y a de plus dans ce volume diverses particularités sur les comètes qui se montrèrent en Canada en 1664-65, — sur la mort cruelle que souffrit M. Vignal, — et sur les hivers de la Nouvelle France.

1665-66.

(Le même). "Relation" etc. Paris. 1667, 47 p.
Il n'y a, à ma connaissance, qu'un exemplaire de ce volume dans ce pays. Quoiqu'il n'ait que trois chapitres, et très-peu de pages, cependant il contient des particularités fort intéressantes sur les expéditions des Français en 1666.

De Courcelle était à la tête d'une des ces expéditions. Parti en Janvier contre les Onéidas et les Mohawks avec 500 hommes, il alla et revint avec eux en raquettes de Québec à Schénectady, distance de 120 lieues. L'autre expédition fut conduite par le Marquis de Tracy, alors octogénaire. Il marcha au mois de Septembre suivant contre les Mohawks. Dans la table des matières, il est fait mention d'une "Lettre de la Révérende Mère Supérieure des Religieuses Hospitalières de Québec" en la Nouvelle France, du 3 oct. 1666 ; mais elle n'est pas imprimée dans ce volume.

Ce Volume a une carte qui représente le plan des trois forts bâtis alors par les Français sur la Rivière Richelieu, le fort Richelieu à Sorel, le fort St. Louis à Chambly, et le fort Ste. Thérèse dans une île plus haut.

1666-67

(Le même). "Relation" etc. Paris, 1668, 160 p.
Détails sur la mission du P. Allouez aux Outaouaks, sur les mœurs et les usages de cette tribu. Elle contient encore une relation des missions chez les Pottawatomes et autres tribus de l'Ouest ; elle parle du rétablissement des Missions chez les cinq Nations en conséquence des expéditions Françaises de l'année précédente. Ce volume se termine par une lettre de la Révé. Mère Supérieure des Religieuses Hospitalières de Québec en la N. F. du 20 octobre 1667, 14 p.

1667-68.

(Le même). "Relation" etc. Paris, 1669, 219 p.
Après le résumé des succès obtenus dans ces missions parmi les cinq Nations, nous avons dans ce volume les noms français des différentes missions chez les Mohawks, les Onéidas, les Onondagas, les Cayugas, et les Sénécas. On y parle aussi de la mort de Arent

Van Curler, si estimé des Français et des Sauvages, qui se noya dans le Lac Champlain, en allant visiter le (1) Vice Roi de Tracy. Elle est terminée par une lettre de Mgr. de Pétrée, premier évêque de Québec, sur l'état de son diocèse, et par une relation de la mort de la Révé. Mère Catherine de St. Augustin.

1668-69.

(Point de nom) "Relation" etc. Paris. 1670, 144 p.

Ce volume contient la relation annuelle des missions parmi les cinq Nations, et une lettre du Gov. Lovelace au P. Pierron, datée du Fort James (*) 18 novembre 1668, en réponse aux pétitions des Sauvages, pour la suppression du commerce des liqueurs spiritueuses dans leur pays.

1669-70.

LE MERCIER (P. Frs.). "Relation" etc.

Paris, 1671, 318 et 102 p.

Il y a trois parties dans ce volume. Les deux premières traitent des missions chez les cinq nations, des négociations pour terminer les difficultés entre les Algonquins du Canada et les Iroquois, et de la guerre de 1669, entre les Mohawks et les Mohegans, "qui habitent les côtes près de Boston, dans la Nouvelle Angleterre." La 3e. partie est une relation des missions chez les Outaouaks, et sur le Lac Supérieur. Elle renferme une description de ce Lac, et des mines de cuivre de ses rives, et de plus une lettre du P. Jaques Marquette sur les Illinois, les Kenoncks, les Kiskakoncks, Kistinaux, et autres tribus de l'Ouest.

1670-71.

DABLON (P. Claude). "Relation" etc.

Paris, 1672, 189 p.

Plus amples détails sur les missions du Canada et des cinq Nations. — Les Français prennent possession, au nom de leur roi, de tous les pays situés sur les grands Lacs, compris sous le nom d'Outaouaks. Ce volume se termine par d'autres détails sur les pays de l'Ouest.

1671-72.

(Le même). "Relation" etc. Paris, 1673, 224 p.
Avec une carte du Lac Supérieur, et autres lieux où sont les Missions des Pères de la Compagnie de Jésus, comprises sous le nom d'Outaouaks. Il est fait mention dans l'épître dédicatoire, d'un voyage d'exploration entrepris cette année là, pour faire une recherche précise et exacte de la mine de cuivre trouvée récemment dans le Lac Supérieur par le sieur Péry.

Ce volume est aussi divisé en trois parties dont la première parle de l'arrivée du Comte de Frontenac au Canada, et des Missions Huronnes et Iroquoises. La seconde traite des Missions chez les Algonquins d'en bas, et de celles des Grands Lacs (*) ; elle renferme le journal du voyage que le P. Ch. Allouez fit par terre du Saguenay à la Baie d'Hudson.

La troisième partie contient une Notice biographique de M. de la Poltrie, fondatrice des Ursulines de Québec, et une relation de la mort de la Mère de l'Incarnation, Supérieure de cet établissement. La carte qui renferme les Lacs Supérieur, Huron, Illinois, (aujourd'hui Lac Michigan) a été reproduite par Bancroft. — U. S. Hist. Vol. III.

Quoiqu'on ait fait bien des recherches pour

(1) (Gouverneur.)
(*) Nom donné par les Anglais au Fort de New-York.
(*) (De la Baie d'Hudson.)

FEUILLETON.

LE CALENDRIER

DE LA

MANSARDE.

M. A. T.

(Suite.)

Dimanche 27. — Les capitales ont cela de particulier que les jours de repos semblent le signal d'un sautoir qui peut universel. Comme des oiseaux auxquels la liberté vient d'être rendue, les populations sortent de leurs cages de pierre et s'évolutent joyeusement vers la campagne. C'est à qui trouvera une moite verdoyante pour s'asseoir, l'ombre d'un buisson pour s'abriter ; on cueille des marguerites de mai, on court dans les champs ; la ville est oubliée jus qu'au soir où l'on revient le chapeau fleuri d'une branche d'aubépine et le cœur égayé d'un doux souvenir ; on reprendra le lendemain le joug du travail.

Ces velléités champêtres sont surtout remarquables à Paris. Les beaux jours venus, employés, bourgeois, ouvriers, attendent avec impatience chaque dimanche pour aller essayer quelques heures de cette vie pastorale ; on fait deux lieues entre les boutiques d'épiciers et de marchands de vin des faubourgs, dans le seul espoir de découvrir un vrai champ

de navets. Le père de famille commence l'instruction pratique de son fils en lui montrant du blé qui n'a pas la forme de petits pains et des choux "à l'état sauvage." Dieu sait que de rencontres, de découvertes, d'aventures ! Quel parisien n'a point en son Odyssée en parcourant la banlieue et ne pourrait écrire le pendant du fameux *Voyage par terre et par mer de Paris à Saint-Cloud.*

Nous ne parlons point ici de cette population flottante venue de partout, pour qui notre Babylone française n'est que le caravansérail de l'Europe ; phalange de penseurs, d'artistes, d'industriels, de voyageurs qui, comme le héros d'Homère, ont abordé leur patrie intellectuelle après avoir vu " beaucoup de peuples et de cités." mais du Parisien sédentaire, rouge, vivant à son étage comme le mollusque sur son rocher, curieux vestige de la crédulité, de la lenteur et de la bonhomie des siècles passés.

Car une des singularités de Paris, est de réunir vingt populations complètement différentes de mœurs, et de caractère. A côté de ces bohémien du commerce et de l'art travaillant successivement tous les degrés de la fortune ou du caprice, vit une paisible tribu de rentiers et de travailleurs établis, dont l'existence ressemble au cadran d'une horloge sur laquelle la même aiguille ramène, successivement, les mêmes heures. Si aucun autre ville n'offre des vies plus éclatantes, plus agréables, aucune autre ne peut en offrir de plus obscures et de plus calmes. Il en est des grandes cités comme de la mer ; l'orage ne

trouble que la surface, et, en descendant jusqu'au fond, vous trouvez une région inaccessible au mouvement et au bruit.

Pour ma part, je campais au bord de cette région sans l'habiter véritablement. Placé en dehors des turbulences publiques, je vivais réfugié dans mon isolement, mais sans pouvoir détacher ma pensée de la lutte. J'en suivais de loin tous les incidents avec bonheur ou avec angoisse ; je m'associais aux triomphes ou aux funérailles ; pour qui regardé et qui sait, le moyen de ne pas prendre part ! Il n'y a que l'ignorance qui peut rendre étranger à la vie extérieure ; l'égoïsme même ne suffit point pour cela.

Ces réflexions philosophiques que je faisais à part moi, dans ma mansarde, étaient interrompues par tous les " actes domestiques " auxquels se livre forcément un célibataire qui n'a d'autre serviteur que sa bonne volonté ; en poursuivant mes deductions, j'avais tiré mes bottes, brossé mon habit, noué ma cravate ; j'étais enfin arrivé à ce moment solennel où l'on se demande, comme Dieu après la création du monde, si l'on trouve cela bien.

Une grande résolution venait de m'arracher à mes habitudes ; des affiches m'avaient appris que c'était fête à Sévres, que la manufacture de porcelaine serait ouverte au public. Samedi, le matin même, par la beauté du ciel, je m'étais subitement décidé à y aller.

En arrivant au débarcadère de la rive gauche, j'aperçus la foule qui se hâtait, attentive à ne point manquer l'heure. Outre beaucoup d'autres avantages, les chemins de fer auront

celui d'acclimater les Français à l'exactitude : certains d'être commandés par l'heure, ils se résigneront à lui obéir ; ils apprendront à attendre quand ils ne pourront plus être attendus. Les vertus sont surtout de bonnes habitudes. Que de grandes qualités inoculées à certains peuples par la position géographique, par la nécessité politique, par les institutions ! la création d'une monnaie d'airain trop lourde et trop volumineuse pour être emportée tua l'avarice chez les Lacédémoniens.

Je me suis trouvé dans un wagon près de deux heures déjà sur le retour, appartenant à la classe des Parisiens casaniers et paisibles dont j'ai parlé plus haut. Quelques complaisances de bon voisinage ont suffi pour m'attirer leur confiance ; au bout de quelques minutes je savais toute leur histoire.

Ce sont deux pauvres filles restées orphelines à quinze ans et qui depuis ont vécu comme vivent les femmes qui travaillent, d'économie et de privation. Fabriquant depuis vingt ou trente ans des agrafes pour la même maison, elles ont vu dix maîtres s'y succéder et s'enrichir, sans que rien ait changé dans leur sort. Elles habitent toujours la même chambre au fond d'une de ces impasses de la rue St. Denis où l'air et le soleil sont incarcérés. Elles se mettent avant le jour au travail, le prolongent après la nuit, et voient les années se joindre aux années sans que leur vie ait été marquée par aucun autre événement que l'office du dimanche, une promenade ou une mala-

La plus jeune de ces dignes ouvrières a quarante ans et obéit à sa sœur comme elle le faisait toute petite. L'aînée la surveille, la soigne et la gronde avec une tendresse maternelle. Au premier instant on rit, puis on ne peut s'empêcher de trouver quelque chose de touchant dans ces deux enfants en cheveux gris dont l'une n'a pu se désaccoutumer d'obéir, l'autre de protéger.

Et ce n'est point en cela seulement que mes deux compagnes sont plus jeunes que leur âge : ignorantes de tout, elles s'étonnent sans cesse. Nous ne sommes point arrivés à Clamart qu'elles s'écrient volontiers, comme le roi de la ronde enfantine, qu'elles ne croyaient pas le monde si grand !

C'est la première fois qu'elles se hazardent sur un chemin de fer, et il faut voir les saisissements, les frayeurs, les résolutions couragées ! tout les émerveille ! Elles ont dans leur âme un arrière de jeunesse qui les rend sensibles à ce qui ne nous frappe ordinairement que dans les premières années. Pauvres créatures qui, en ayant gardé les sensations d'un autre âge, en ont perdu la grâce ! Mais n'y a-t-il pas quelque chose de saint dans cette ingénuité que leur a conservée la jeune de toutes les joies ! Ah ! maudit soit le premier qui a eu le courage de rayer la femme vieillie dans l'abandon, d'enchaîner le ridicule à ce nom de vieille fille qui rappelle tant de déceptions douloureuses, tant d'appels, tant de délaissement ! Maudit celui qui a pu couronner d'épines les cheveux blanchis et

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI, 10 SEPTEMBRE 1870.

Relations des Jésuites.

En achevant de publier aujourd'hui la traduction de l'intéressant pamphlet de notre concitoyen, M. le Dr. O'Callaghan, intitulé: "Jésuits Relations," nous devons à nos lecteurs de leur apprendre que cette excellente traduction et les annotations qui l'accompagnent, sont l'œuvre de R. P. Martin, S. J.—M. le Dr. O'Callaghan et son traducteur et annotateur ont certainement bien mérité des Lettres pour leur travail respectif. Le premier a su rendre justice au caractère et aux vertus des Jésuites et apprécier et analyser avec un tact et une impartialité remarquables leurs "RELATIONS," ouvrage aussi rare qu'il est estimable. Le R. P. Martin ne mérite pas moins la reconnaissance des Canadiens en particulier, pour avoir fait passer l'ouvrage de O'Callaghan dans le domaine de leur littérature, au moyen de son excellente traduction. Les annotations du P. Martin sont en outre des plus précieuses, tant par l'exactitude d'intéressantes particularités, que par l'étendue des recherches qu'elles lui ont nécessairement coûtées.

L'EDUCATION CATHOLIQUE DANS LE PARLEMENT CANADIEN.—Nous regrettons de trouver, sous ce titre, dans le Freeman's Journal de N. Y., un court article qu'il eût été beaucoup plus prudent et plus sensé pour l'éditeur de ne pas écrire.

Un correspondant de Toronto, sous la signature de "Bon accord," avait jugé à propos de censurer dans les colonnes du F. J., avec acrimonie, les Membres Canadiens du Parlement pour leur conduite à l'égard de la 19e clause du nouveau Bill d'Education pour le Haut-Canada. M. le Grand Vicairé A. McDonnell trouva les observations de ce Correspondant contraires à la vérité et rétablit les faits dans des termes tout à fait dignes de sa franchise. "Bon accord" revient à la charge, et tout en avançant que les membres Bas-Canadiens avaient repoussé unanimement la Clause blâmable, il ajoute que c'était grâce à l'activité du G. V. McDonnell, puis il s'exprime ainsi: "Je regrette de le dire, mais je le dis avec connaissance de cause, il y a chez les Bas-Canadiens une apathie égoïste pour les mesures qui ne concernent pas le Bas-Canada. Ils n'ont pas encore ôté de leurs têtes l'idée de SA GRANDE NATION CANADIENNE." Cette dernière expression, évidemment, est un être retranchée sans nuire aucunement à la délicatesse du sentiment. Il se peut que les Bas-Canadiens n'aient pas montré immédiatement une opposition convenable à la 19e clause du Bill de M. Hincks. Mais "Bon accord" sera moins sévère à les censurer, s'il réfléchit que l'opposition des Catholiques de Toronto ne fut pas, non plus, très vigilante, puisque le Grand Vicairé les compare au Sept dormeurs de la romance. Et, enfin, ce qui justifie complètement les Bas-Canadiens, c'est qu'ils prirent énergiquement leur parti contre la mesure ministérielle, dès le moment qu'ils en aperçurent le côté réprouvable.

Nous ne pouvons donc que trouver singulières et déplacées les observations du Freeman's Journal. L'Éditeur corrobore les expressions ou "Bon accord" fait connaître, sans s'en douter, que les préjugés de races sont plus forts chez lui que chez ceux à qui il les reproche, et il ajoute: "Nous savons que quelques Bas-Canadiens—que ce soit la majorité ou la minorité n'est pas nécessaire de le dire maintenant—ont grand besoin de se débarrasser des restes du vieux égoïsme national qui fait que tous les intérêts sont bien peu dans leur balance s'ils ne sont pas de ceux où l'Avance française est concernée. C'est là le sentiment qui a un besoin plus urgent de guérison, et nous serons bien obligé à Bon accord s'il veille à cela dans le Parlement Canadien."

Nous sommes peiné de le dire, mais un tel jugement prononcé par un journaliste étranger, qui n'est pas du tout une mesure de prouver ce qu'il avance, est opposé à tout ce que nous avons de notions des convenances.

Nous cédonn autant au motif du bien public qu'au désir particulier de M. Lagorce, en commençant aujourd'hui la publication de son remarquable écrit en faveur des sourds-muets, lequel, inséré d'abord dans les colonnes du Canadien, devra l'être, pensons-nous, dans les autres journaux anglais et français de la province, à la demande de son auteur. Le désir de moraliser et instruire cette classe toujours intéressante de nos concitoyens, mais, surtout, l'initiative dans cette tâche si difficile avec les ressources limitées à la disposition du jeune professeur, nous paraissent être pour lui des titres sacrés à la considération et au patronage de tous ceux pour qui l'humanité n'est pas un vain nom.

Il y a lieu de croire que les sourds-muets forment en ce pays, selon la pensée du Canadien, "une classe plus nombreuse qu'on ne le croit généralement." Cette ignorance commune de l'étendue du mal provient peut-être de ce que les sujets atteints de la double infirmité dont nous nous occupons, disséminés qu'ils sont sur différents points de la contrée, ne donnent point une idée de ses proportions réelles. La présence et la vue d'un sourd-muet ne sont pas journalières, et, pour la plupart, n'ont lieu qu'à distance.

S'il est vrai, comme le dit le Canadien, que "le public ne partage point l'indifférence de notre législature et de notre gouvernement pour cette classe malheureuse," nous pensons qu'il n'en sera pas longtemps ainsi: la voix publique ne peut manquer d'être éloquent à l'appui des droits de la religion et de l'humanité.

Au reste, nous sommes porté à croire que la difficulté des temps, des circonstances toutes spéciales par suite de nos vicissitudes politiques, et des préoccupations graves d'un autre genre, ont eu plus de part que l'indifférence à ce long oubli de la législature envers une portion déshéritée de nos concitoyens, si digne qu'elle soit de sollicitude. En stricte justice nous devons dire qu'il est à regretter aussi que l'homme distingué qui, de l'avant de tout le monde, avait rendu des services méritoires aux sourds-muets, comme leur instituteur à une époque que l'on se rappelle, M. Ronald McDonald, ait été placé dans le même isolement. Nous aimons à citer ce monsieur comme un émule justement apprécié de M. Lagorce, et auquel il ne paraît falloir qu'une bonne occasion pour tirer heureux un parti, dans le même but, de son dévouement à cette œuvre, à l'aide de sa science reconnue.

On li, dans le Canadien :

EUX DU POINT DU JOUR.—Un de nos amis de Montréal, qui avait été lui-même affaibli par de longues veilles, nous écrivit au sujet de ces eaux auxquelles il doit la restauration de ses forces:

"Je connais M. Lemoine et, plus encore, par ma propre expérience, les services qu'il rend au public de Montréal par le commerce de cette eau vivifiante que recherchent, depuis qu'elle est annoncée, de nombreux consommateurs de la ville et des campagnes environnantes, ou même éloignées. Un médecin distingué de mes amis, naturellement un peu sceptique à cet endroit, lui a reconnu la plus grande efficacité dans plusieurs cas de dyspepsie avancée. Témoin avec lui de l'état désespéré d'une personne de ma connaissance, quise mourait du mal de foie (ce viscère étant chez elle à l'état d'inflammation), nous l'avons vu recouvrer peu à peu, mais visiblement, ses forces du moment qu'elle a pris de cette eau à doses fréquentes. Rappelée des portes du tombeau à une convalescence incertaine, elle sera bientôt en état de guérison complète et rendra alors elle-même témoignage à l'exactitude de ce que j'avance."

Cette citation de notre confrère de Québec avec tant d'autres qui sont analogues, dispense de toute autre recommandation plus spéciale. Nous sommes informé que M. Lemoine fait un débit considérable de l'eau minérale du Point du Jour, au dépôt ordinaire, sur la Place Jacques-Cartier.

Nouvelles Religieuses.

On lit dans l'Univers du 20 août: Mgr. Wiseman est arrivé aujourd'hui à Paris. Sa Grandeur se rend à Rome.

La magnifique croix d'or de Mgr. Affre que les Catholiques de France ont achetée pour en faire présent à l'Archevêque de Turin lui a été offerte accompagnée d'un superbe volume où étaient inscrits tous les noms des souscripteurs. Sur le frontispice sont écrits ces mots: "Les Catholiques de France à Mgr. l'Archevêque de Turin," avec cette épigraphe: *In mundo pressuram habebitis, sed confidite, Ego vici mundum.* Vous aurez à souffrir bien des afflictions dans le monde; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.

Mgr. Fransoni est au secret; les parents, les amis, toutes les personnes auxquelles sa vie est chère conjurent les ministres de leur faire savoir au moins en quel état de santé il se trouve.

L'Instructeur del Popolo, qui est le petit journal du Ministère, affirme que la résolution inébranlable du Gouvernement est de ne jamais permettre que l'Archevêque rentre dans le diocèse de Turin."

Mgr. de Charbonnel est arrivé à New-York depuis mercredi; il devait laisser cette ville, hier, pour venir à Montréal.

DE L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS.

M. LE REDACTEUR.

Sachant combien les vrais amis de l'humanité apprécient l'instruction donnée à la classe si malheureuse des sourds-muets, je crois faire plaisir à vos lecteurs en leur faisant part de quelques observations que m'inspire l'intérêt que je porte à ces infortunés.

Tous ceux qui désirent et veulent sincèrement l'éducation du peuple, ont dû bien des fois regretter que notre législature, depuis 16 ans, n'ait rien fait pour l'instruction aux nombreux sourds-muets de cette province, qui, étant presque tous privés des moyens d'aller se faire instruire aux Etats-Unis, sont restés dans la plus profonde ignorance et exposés conséquemment à la plus dégradante immoralité.

Pour venir au secours de ces malheureux sourds-muets si injustement abandonnés, l'Evêque de Montréal a pris la généreuse résolution de fonder une école pour eux. De nombreux obstacles s'opposaient à l'exécution de ce grand projet; à peine avait-il sa disposition la dixième partie de la somme qui lui était nécessaire pour ériger l'édifice convenable; mais, n'écoutant que son ardent espoir et espérant recevoir quelque aide de la législature, il a eu recours à la charité de quelques particuliers et à des emprunts pour faire construire une vaste maison de 80 pieds sur 43, à trois étages, agréablement située près de la montagne, à environ deux milles de la ville, sur un terrain donné par un de nos généreux concitoyens, M. le docteur Beaubien.

L'école des sourds-muets dont l'Evêque de Montréal a bien voulu me confier la direction en décembre 1848, vient d'être transférée dans cette nouvelle bâtisse, qui est assez spacieuse pour y recevoir au moins 80 élèves. Mais, d'ici à plusieurs années, il est à craindre que nous ne puissions point admettre beaucoup d'élèves, si nous ne sommes pas puissamment aidés par la législature: car, comme nous allons bientôt nous trouver chargés d'une dette d'environ 2500 pour faire achever le nouvel établissement, on comprend facilement qu'il nous est impossible de recevoir gratis les sourds-muets qui semient trop pauvres pour payer la modique pension de quatre piastres par mois que nous exigeons. D'ailleurs, pour continuer cette œuvre et pour lui donner un plus grand développement, il sera nécessaire de faire des dépenses assez considérables pour m'adjoindre plusieurs instituteurs expérimentés, pour acheter une grande variété de tableaux qu'exige ce genre d'instruction, et pour pourvoir ensuite à l'organisation de quelques ateliers dont les profits aideraient beaucoup au soutien de notre établissement.

D'après cet exposé, il est évident que, sans

le concours de la législature, il nous sera très difficile de faire prospérer cette nouvelle institution dont nous reconnaissons tous la nécessité.

Espérons donc que, malgré l'apathie et la mauvaise volonté de quelques-uns, ceux de nos législateurs qui jusqu'ici ont fait des efforts sincères et constants pour l'avancement de l'éducation, proposeront, au prochain parlement quelque mesure qui puisse pourvoir enfin à l'instruction de l'intéressante et nombreuse famille des sourds-muets, qui en 1844 s'élevait déjà au nombre de onze cents dans cette province.

Après avoir vu tous les gouvernements de l'Europe et la république des Etats-Unis favoriser avec tant de zèle l'instruction des sourds-muets, ne serait-ce pas une humiliation pour notre Canada, une honte pour notre législature, s'il n'était rien fait pour améliorer le sort de tant d'infortunés qui excitent partout ailleurs de si vives sympathies?

Tandis que l'instruction primaire se propage et pénètre dans les classes les plus indigentes de la société, qu'il est affligeant de penser qu'il y a, actuellement en Canada au moins douze cents sourds-muets encore plongés dans les ténèbres de l'ignorance, tout-à-fait déshérités des bienfaits de la civilisation! Cependant, l'instruction n'est-elle pas beaucoup plus utile, plus nécessaire à l'infortuné sourd-muet qu'à nous, qui avons le bonheur de jouir de l'usage de l'ouïe et de la parole? Nous ne devons devenir d'excellents chrétiens, de bons citoyens sans l'étude des sciences humaines; mais le sourd-muet, sans l'instruction, que deviendra-t-il? Presque toujours se laissant conduire par ses vils penchants, il deviendra immoral, égoïste, cruel et dangereux pour la société.

Pour nous en convaincre, voyons ce qu'il est avant d'être instruit: c'est un être isolé dans la nature, tout-à-fait étranger au milieu de nous, privé des moyens de communiquer avec les autres hommes, incapable d'exercer ses facultés intellectuelles, enfin, j'oserai dire, condamné à végéter sur la terre comme les animaux sans intelligence. Réduit à une affreuse solitude, un silence triste et profond l'environne, l'accompagne partout. Voyant que nous nous éloignons de lui, que nous aimons peu à lui communiquer nos pensées, il s'attriste de notre froideur, il ne sait pourquoi il est ainsi oublié, méprisé.

Lorsqu'il ne peut réussir à nous faire comprendre le langage de ses signes, il se croit rebuté, il s'éloigne de nous avec l'affligeante pensée que nous dédaignons de nous entretenir avec lui. Ainsi contraint de vivre dans l'isolement, il devient égoïste, il ne s'occupe que de ses besoins matériels, que de la satisfaction de ses appétits sensuels. Si on oppose des obstacles à ses jouissances, il s'irrite et s'emporte, et il se vengera s'il le peut.

Car qui pourrait arrêter l'accès de sa colère? les droits d'autrui? il ne les connaît pas; les lois? il les ignore; les châtimens? il ne craint que ceux qu'il a éprouvés et il cesse de les craindre dès qu'il se sent la force de se venger. Sa conscience l'arrêtera-t-elle? Hélas! il est fort douteux que sans une instruction spéciale donnée par des signes bien naturels, il puisse faire une véritable distinction du bien et du mal.

Comme on s'occupe bien peu généralement à développer, par l'instruction religieuse, l'intelligence de l'infortuné sourd-muet, il arrive très-souvent qu'il ne connaît d'autre règle que celle de l'instinct animal. S'il n'a pas craint d'être méprisé ou châtié par les hommes, rien ne l'empêchera de se livrer à ses vices et cruels penchants. Ainsi le sourd-muet sans l'instruction religieuse doit-il être considéré comme un être très-dangereux pour la société; les lois de la morale, les règles de la justice, la vie même de ses semblables, rien n'est sacré pour lui, il peut tout sacrifier à la violence de ses passions, surtout s'il a eu l'extrême malheur d'être témoin, dans sa jeunesse, des nombreux scandales, des actes de cruauté et d'injustice de tout genre qui très-souvent se commettent impunément dans le monde.

(A continuer.)

avoir une collection complète de ces volumes. Jusqu'à présent, elles ont été infructueuses. Il est très probable qu'il n'y a pas d'ouvrage dont les volumes soient aussi disséminés dans les bibliothèques. Cette circonstance a augmenté les difficultés de ceux qui désiraient les consulter.

Pour compléter les recherches de l'auteur de ce Mémoire sur les Relations des Jésuites en Canada, il était important de savoir si, après 1672, date de l'impression du dernier volume connu, on n'avait donné aucune suite à un travail si utile, et si ces précieux documents avaient pu arriver jusqu'à nous. Nous sommes heureux de pouvoir aider à la solution de cette question historique. Il est indubitable aujourd'hui que, quoique l'impression de ces Relations n'ait pas été au-delà de cette époque, il existe d'autres Relations manuscrites pour les années qui suivirent.

Nous voyons d'après un catalogue des manuscrits sur le Canada, conservés dans les archives du Gesù à Rome, que l'on y possède la Relation du Canada pour 1676, et pour 1677; mais nous ignorons si elles sont complètes. Les autres manuscrits qu'on y trouve encore, sont des pièces détachées, qui traitent de différentes œuvres dont les Missionnaires s'occupaient alors. Elles ne forment pas un tout, et elles ne devaient sans doute servir que de matériaux à la Relation générale.

Les plus grandes richesses sur ce sujet, se trouvent encore, en Canada. Il y existe deux Relations complètes faisant suite à celle de 1672, et destinées, comme les autres, à voir le jour. L'une est la Relation de 1673, l'autre comprend une période de six années, depuis 1673 jusqu'en 1679. Elles ont heureusement échappé au pillage des archives du Collège des séminaires de Québec. Le R. P. Casot, dernier Jésuite mort à Québec en 1800, les avait confiées avec d'autres manuscrits, à des mains pieuses, (1) qui les ont conservées longtemps comme un dépôt sacré, et qui les ont remises entre les mains des Jésuites, revenus en Canada en 1842.

Ce qui augmente le prix de ces monuments historiques, c'est qu'ils sont contemporains des faits qu'ils contiennent. Ils portent de nombreuses corrections, des notes et même des pages entières de la main du R. P. Dablon supérieur alors en Canada, qui en préparait sans doute la publication. Voici l'analyse de ce deux Relations.

1672-73.

(Sans nom d'auteur) "Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle France les années 1672 et 1673. 22, 23, 87 pages."

Cette Relation a trois parties; la 1ère sur la mission huronne près de Québec, la seconde sur les missions Iroquoises, et la troisième sur les différentes missions à l'Ouest des grands lacs. Dans cette dernière partie, qui est de 87 pages, les pages 39 et 40 manquent au manuscrit.

1673-79.

(Sans nom d'auteur). Il n'y a pas de titre général, mais on lit celui-ci sur le verso du dernier cahier, et de la main même du R. P. Dablon: "Relation en 1679, abrégé des précédentes."

Dès la première page, l'écrivain annonce que sa Relation embrasse une période de 6 années. Elle est distribuée en 8 chapitres, divisés eux-mêmes par paragraphes. Le second chapitre est consacré à raconter les derniers travaux et la mort héroïque du P. Marquette sur les bords solitaires du Lac des Illinois, aujourd'hui Michigan. Cette Relation passe en revue toutes les missions de l'Ouest, et entre dans de très-grands détails sur les missions des Iroquois, des Montagnais, des Gaspésiens, du Sault St. Louis et de Lorette. Elle forme 147 pages: mais malheureusement, il y manque un cahier entier, depuis la page 109 jusqu'à la page 118.

(1) Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec.

puiser le sarcasme dans un malheur involontaire!

Les deux sœurs s'appellent Françoise et Madeleine; leur voyage d'aujourd'hui est un coup d'audace, sans exemple dans leur vie; la fièvre du siècle les a gagnées à leur insu. Hier, Madeleine a subitement jeté cette idée de promenade, Françoise l'a accueillie sur-le-champ; peut-être eut-elle mieux valu ne point céder à la tentation offerte par la jeune sœur; mais "on fait des folies à tout âge," comme le remarque philosophiquement la prudente Françoise. Quant à Madeleine, elle ne regrette rien; c'est le mousquetaire du ménage.

—Il faut bien s'amuser, dit-elle, "on ne vit qu'une fois."

Et la sœur aînée sourit à cette maxime épicurienne. Il est évident que toutes deux sont dans une crise d'indépendance.

Du reste, ce serait grand dommage que le regret vint déranger leur joie! elle est si franche, si expansive! la vue des arbres qui semblent courir des deux côtés de la route leur cause une incessante admiration. La rencontre d'un train qui passe en sens inverse avec le bruit et la rapidité de la foudre leur fait fermer les yeux et jeter un cri; mais tout a déjà disparu; elles regardent, se rassurent, s'émerveillent. Madeleine déclare qu'un pareil spectacle vaut le prix du voyage, et Françoise en tomberait d'accord si elle ne songeait avec un peu d'effroi au déficit dont une pareille dépense doit charger leur budget. Ces trois fruits consacrés à une seule promenade, c'est l'économie d'une semaine entière de travail.

Aussi la joie de l'aînée des deux sœurs est-elle entrecoupée de remords; l'enfant prodigue retourne par instants les yeux vers la ruelle du quartier St-Denis.

Mais le mouvement et la succession des objets viennent la distraire. Voici le pont du Val encadré dans son merveilleux paysage; à droite, c'est Paris avec ses grands monuments qui découpent la brume ou étincellent au soleil; à gauche, Meudon avec ses villas, son bois, ses vignes et son château royal! Les deux ouvrières vont d'une portière à l'autre avec des cris d'admiration. Nos compagnons de voyage rient de cette surprise enfantine; moi je me sens attendri, car j'y vois le témoignage d'une longue et monotone réclusion; ce sont des prisonnières du travail qui ont retrouvé pour quelques heures l'air et la liberté.

Enfin le train s'arrête; nous descendons. Je montre aux deux sœurs le sentier qui conduit jusqu'à Sévres entre le chemin de fer et les jardins; elles partent en avant tandis que je m'informe des heures de retour. Je retrouve bientôt les deux sœurs à la station suivante où elles sont arrêtées devant le petit jardin du garde-barrière; toutes deux sont déjà en conversation réglée avec ce dernier qui hinc ses plates-bandes et y trace des rayons pour les semis de fleurs. Il leur apprend que c'est l'époque où les herbes parasites sont le plus utilement sarclées, où l'on fait les boutures et les marcottes, où l'on sème les plantes annuelles, où l'on enlève les pucerons des rosiers. Madeleine a sur le bord de sa

croisée deux caisses où elle n'a jamais pu faire pousser que du cresson, faite d'air et de soleil; mais elle se persuade que, grâce à ces instructions, tout va prospérer désormais. Enfin le garde-barrière, qui sème une bordure de réséda, lui donne un reste de graines qu'il n'a pu employer, et la vieille fille s'en va ravie, recommençant, à propos de ces fleurs en espérance, la rêve de Perrette à propos du pot au lait.

Arrivé au quinconce d'accacias où se célèbre la fête, je perds de vue les deux sœurs. Je parcours seul cette exhibition de loteries en plein vent, de parades de saltimbanques, de carrousels et de tirs à l'arbalète. J'ai toujours été frappé de l'entraîn des fêtes champêtres. Dans les salons, on est froid, sérieux, souvent ennuyé; la plupart de ceux qui viennent là sont amenés par l'habitude ou par des obligations de société; dans les réceptions villageoises, au contraire, vous ne trouvez que des assistants qu'attire l'espoir du plaisir. Là-bas, c'est une conscription forcée; ici ce sont les volontaires de la gaieté! Puis, quelle facilité à la joie! Comme cette foule est encore loin de savoir que ne se plaire à rien et miller tout, est le suprême bon ton! Sans doute ses amusements sont souvent grossiers, la délicatesse et l'idéalité leur manquent; mais ils ont du moins la sincérité. Ah! si l'on pouvait garder à ces fêtes leur vivacité joyeuse en y mêlant un sentiment moins vulgaire! Autrefois la religion imprimait aux solennités champêtres son grand caractère, et purifiait le plaisir sans lui ôter sa naïveté!

C'est l'honneur des portes de la manufacture de porcelaine et du musée céramique s'ouvrent au public; je retrouve dans la première salle Françoise et Madeleine, assises de se voir au milieu de ce luxe royal; elles osent à peine marcher; elles parlent bas comme dans une église.

—Nous sommes chez le roi! dit l'aînée des sœurs, qui oublie toujours que la France n'en a plus.

Je les encourage à avancer; je marche devant, et elles se décident à me suivre. Que de merveilles réunies dans cette collection où l'on voit l'argile prendre toutes les formes, se teindre de toutes les couleurs, s'associer à toutes les substances!

La terre et le bois sont les premières matières travaillées par l'homme, celles qui semblent plus particulièrement destinées à son usage; ce sont, comme les animaux domestiques, des accessoires obligés de sa vie; aussi y a-t-il entre eux et nous des rapports plus intimes. La pierre, les métaux demandent de longues préparations; ils résistent à notre action immédiate, et appartiennent moins à l'homme qu'aux sociétés. Le bois et la terre sont, au contraire, les instruments premiers de l'être isolé qui veut se nourrir ou s'abriter. C'est là sans doute ce qui me fait trouver tant de charmes à la collection que j'examine. Ces masses grossièrement modelées par le sauvage m'influent à une partie de ses habitudes; ces vases d'une élégance confuse qu'a pétris l'indien, me révèlent une intelligence amoindrie, mais dans laquelle brille encore le cré-

pusse d'un soleil autrefois étincelant; ces cruches surchargées d'arabesques montrent la fantaisie arabe grossièrement traduite par l'ignorance espagnole! On trouve le cachet de chaque race, de chaque pays et de chaque siècle.

Mes compagnons paraissent peu préoccupées de ces rapprochements historiques; elles regardent tout avec l'admiration crédule qui l'examine ni le discute. Madeleine lit l'inscription placée sous chaque œuvre, et sa sœur répond par une exclamation d'émerveillement.

(A continuer.)

PENSÉES.

L'arrogance est le dégoût de la bassesse.

La douceur du ton et des manières ont un ascendant imperceptible, auquel on ne résiste pas.

L'homme célèbre qui n'a rien fait pour l'humanité, ne laisse de lui que le vain assemblage des lettres de son nom.

Les prières adressées à un Etre supérieur par tous les peuples, sont un assentiment universel à l'idée de Dieu.

L'asperge est le trivial emblème de l'erreur: à peine coupée, elle repousse plus vigoureusement.

Correspondance Lyonnaise.

Lyon, le 16 Août 1850.

M. L'ÉDITEUR,

Je terminais ma dernière lettre en vous faisant part avec tristesse de l'abandon de tout moyen de secours spirituels dans lesquels sont plongés nos soldats. Je vous disais que depuis le règne de Louis Philippe, de néfaste mémoire, on avait fait indirectement tout ce qu'on avait pu pour diminuer la foi des catholiques. Cela convenait en effet très-bien à ce héros de juillet 1830, à ce roi barriqué, qui s'appelaient si pompeusement, le dernier des volontaires ! Mais pourquoi sous le régime actuel continuer les mêmes errements que sous le gouvernement matérialiste et irréligieux ? N'est-ce pas une honte pour le gouvernement d'un pays catholique de laisser dans cette privation ces valeureux enfants qui vont verser leur sang pour la défense ou pour la gloire de la patrie, et qui n'ont pas même la consolation de rendre le dernier soupir entre les bras d'un ministre de Jésus-Christ ! Si absolument on ne veut pas donner des aumônes à nos régiments, qu'au moins on attache aux troupes en expédition et en campagne des prêtres zélés qui puissent donner aux mourants les derniers secours de leur ministère. C'est un droit qu'ont tous les soldats d'un pays catholique, c'est un devoir pour le gouvernement d'un pays comme la France de donner satisfaction à un droit aussi respectable et aussi sacré. Mais, on n'osera pas le faire ! Ceux qui nous gouvernent encore, ont aussi, eux, la crainte de rendre nos soldats dévots. Ne vaut-il pas mille fois mieux les laisser devenir socialistes !... Pauvres gens, ils apprendront, mais trop tard, ce qu'il en coûte d'entraver par tous les moyens possibles les bienfaits de la religion !

Le grand événement du jour pour notre cité Lyonnaise est le séjour de notre président Louis-Napoléon-Bonaparte. Il est arrivé à Lyon hier jour de l'Assomption à dix heures du matin au milieu d'un retentissement général. Rien n'a manqué à sa réception ; coups de canons tirés dans tous les forts ; autorités civiles, militaires et autres ; artillerie, cavalerie, troupe de ligne, troupe légère, train, et surtout grande affluence de curieux, grands feux croisés de cris de : *Vive la république ! vive Napoléon ! vive le président !* et même de : *vive l'empereur !* C'était à qui s'écrouchait le gosier pour crier plus fort que son voisin... Du débarcadère des bateaux à vapeur, le président après avoir été reçu par le conseil municipal s'est rendu à la cathédrale de St. Jean, précédé par la gendarmerie et suivi par un détachement de cuirassiers, de dragons et de hussards, en passant sur le quai de Bondy, le pont du change, les quais St. Antoine et des Célestins, le pont Tilsitt, la rue de l'archevêché et la place St. Jean. Il a trouvé réunis dans l'église primatiale tous les corps constitués et toutes les délégations du département. Le barreau et toute la cour d'appel y étaient au grand complet. Tous ont assisté à une messe basse célébrée par notre cardinal-archevêque. Après la messe a eu lieu, à l'hôtel de la préfecture, la réception officielle de tous les fonctionnaires et notables de la ville. A quatre heures, Louis Napoléon s'est rendu à l'archevêché. A six, il a assisté au dîner que lui a offert le maire de Lyon au nom de la ville.

Aujourd'hui 16, sa journée sera assez bien employée. Une partie en a été consacrée à une revue extraordinaire de toutes les troupes de Lyon et les environs, c'est-à-dire environ 40 mille hommes. C'était un grandiose et chevaleresque spectacle de voir la vaste place de Louis le Grand pleine de cavalerie et d'artillerie ; artilleurs, cuirassiers, dragons, hussards et chasseurs ; et sur les quais du Rhône, la troupe de ligne, la troupe légère, les chasseurs de Vincennes et le génie ; le tout occupant une étendue de terrain de plus d'un lieue. Que j'aime à voir ces cuirasses resplendissant au soleil, ces casques étincellants, ces sabres formidables, ces physionomies martiales ! Et puis, quel ravissant spectacle de voir confondus ensemble les dragons et les hussards, le sévère avec le coquet. Voici venir les lanciers avec leur mille ligatures et leur riches plumages ; les guides au costume sombre. Et cette masse compacte qui s'échautit avec fracas, c'est l'artillerie qui montre la gueule béante de ses nombreux caissons. Le génie suit de près ; ils font plaisir à voir ; leur air fin, leur démarche cadencée, leurs plastrons de velours, tout en eux plaie. Ils sont suivis par les tirailleurs de Vincennes, ou si vous aimez mieux, ex-chasseurs d'Orléans. Gris, noir et vert, voilà les nuances de leur costume sévère. Petits, lestes, adroits et bons coureurs, on aime voir l'effet imposant qu'ils produisent. Enfin voici les troupes de ligne et légères qui pour être plus humbles n'en rendent pas moins de grands services à la patrie...

Notre président a encore une nuit à passer à Lyon pendant laquelle, peut-être, il rêvera empire, gloire et sceptre. Demain à huit heures du matin il nous quittera pour aller chercher à se faire des partisans dans d'autres villes... Nous sommes aux beaux jours des voyages officiels. On dirait qu'il ne manque plus rien à la France, et pourtant !...

Le *Moniteur Universel*, du 11 août, contient, d'après la nouvelle Loi sur l'Instruction, la nomination des 86 recteurs des académies des 86 départements de la France. Toutes ces nominations, sauf deux ou trois, appartiennent aux *bien aimés* de l'Université. Voilà donc ce que devient dès le début une loi qui avec de la bonne volonté de la part du ministère et de son conseil eût pu devenir bonne ! M. Parieu, esprit étroit et très prévenu contre les catholiques sincères, fait tous ses efforts, pour faire échouer les bons résultats de cette loi. Toutes les nominations qui dépendent de lui sont ultra universitaires. Comment trouvez-vous ce cher ministre quand, on l'autre nominations,

il choisit M. Genin pour défenseur des cultes et du clergé ? lui, l'abbé des robes noires, le grand écrivain du *National* ! Vraiment c'est à n'y rien comprendre. On dirait que Dieu s'est éloigné de la France et qu'il l'a marquée au front du sceau réprobateur. Le génie du mal empiète toujours sur le terrain de la religion et du bon sens ; il chasse la foi des cœurs et la remplace par l'incrédulité ; il relègue la charité loin de lui pour la remplacer par la philanthropie, tandis que le génie du bien semble replier ses ailes et vouloir s'en aller sous d'autres cieux. Certes, Dieu nous prouve d'une manière assez claire, je crois, qu'il réprovoque à un tel point une nation qui s'engage dans le défilé périlleux des révolutions, qu'il l'abandonne et lui donne le vertige de sa position. Tout concourt à notre anéantissement, à notre perte. Car qu'espérer d'un président nul, d'un ministre incapable et d'une assemblée qui ne s'occupe guère qu'à se battre et s'amuser — il est rare qu'il se passe une semaine sans qu'on ait de nouveaux duels à enregistrer de la part de nos représentants et quelque promesse qui vient prouver qu'ils n'ont pas beaucoup à cœur les intérêts du pays. Et contentez-vous de ce que vous faites, sûre de conserver ses 29 francs par jour, elle est partie, laissant le terrain électoral miné et la France exposée à toutes les chances révolutionnaires et usurpatrices ; car qu'attendre de bon de ces cerveaux détraqués, de ces ambitieux de bas étage, de ces insurgés émites qui conspirent constamment dans l'ombre ; et que ne pas redouter de la part de ces promoteurs d'empire, hier Orleanistes furieux, aujourd'hui bonapartistes enragés, qui ne rêvent que places et hauts pétales. Les amis imprudents de l'hygiène et leurs journaux perdront celui qu'ils veulent exalter.

S'il fallait en croire un des plus chauds journaux du prince-président, il ne s'agirait rien moins que de détrôner la Ste Vierge pour faire place à la *Sainte Napoléon* ! De par la volonté de ces messieurs, l'Assomption aurait été renvoyée au lendemain. Que de sottises en peu de mots !... Ceci surpasse encore la messe que l'on voulait célébrer en l'honneur du général Taylor protestant. Heureusement que le clergé a bientôt fait raison de tout cela.

Il y a eu grand banquet donné à l'Élysée à tous officiers et sous officiers de la gendarmerie mobile et de la garde républicaine. Au milieu des choes des verres de vin de champagne les cris de : *Vive l'empereur ! vive le désiré ! Aux tuileries ! Aux Tuileries !* ont été proférés. Peut-être avant son départ pour Lyon et toutes les villes de l'Est et du Midi, le président a-t-il voulu faire un repas de prétoires. Et qui pousse, qui organise tout ceci, si ce n'est la société ultra Bonapartiste du *dix décembre*. Et la société française est comme ce voyageur de la fable, assis sur le bord de la rivière, en attendant que l'eau ait fini de couler pour franchir l'abîme et continuer son voyage. La révolution de février a été cette rivière ou ce torrent devant lequel tout mouvement social a dû s'arrêter. L'abîme révolutionnaire était profond en effet et les flots irrités de toutes nos folies révolutionnaires opposaient un torrent dangereux dans lequel il eût été téméraire de s'aventurer. Tant que durera cette fièvre révolutionnaire, nous errerons entre l'usurpation anarchique et l'usurpation impériale de par le pouvoir et l'intrigue de quelques intrus sans foi ni loi.

On voudrait bien empêcher les usurpations, les escamotages et les coups d'état ; on voudrait bien qu'aucune main sacrilège ne s'étendit vers ce pouvoir qui on laisse en question. La folie seule, dit-on, peut inspirer cet attentat à la majesté d'un grand peuple, qui ne peut être gouverné qu'en vertu des lois émanées par lui. Cette folie est dans la raison des faits révolutionnaires. Si nous ne sortons pas la France de cette situation anormale, où s'épuise et se consume sa vie, il faudra bien que de nouvelles crises viennent ouvrir à sa délivrance des chances violentes et périlleuses. Si nous ne faisons pas notre devoir en rentrant sous l'empire des lois éternelles, les cours des événements nous y ramènera à travers les écueils et les naufrages ; si nous ne marchons pas, Dieu marchera. Un jour viendra où la nation rentrera dans son droit de constitution, d'initiative et de vote et il faudra bien bon gré, mal gré ! l'écouter quand elle aura parlé par 8 ou 10 millions de suffrages. Riez, riez, messieurs les burgraves qui nous avez donné le suffrage restreint ; chantez des louanges à vos hautes capacités ; mais égarnez d'être un jour écrasés par vos formidables adversaires. Vous voulez insensiblement nous ravir la liberté, vous voulez nous river des fers, vous voulez enchaîner nos pensées, nos expressions ; vous comprimez pour un temps, mais vous ne changez rien et il faudra bien que tôt ou tard, le droit national fasse son chemin ; lui seul calmera toutes les inquiétudes, guérira toutes les plaies ; lui seul aussi trouvera bien moyen d'écraser l'hydre révolutionnaire, sans fracas mais efficacement, tandis que vous vous en servez constamment contre nous comme d'un *croquemitaine* et que vous le laissez toujours subsister.

Par un mandement en date du 7 juillet, Mgr. l'archevêque de Toulouse annonce l'ouverture du concile de la province ecclésiastique de Toulouse pour le 10 septembre prochain dans la chapelle du grand séminaire de la ville. Les évêques suffragants de l'archevêché de Toulouse ne sont que trois ; Montauban, Carcassonne et Pamiers. Le concile de la province de Bourges s'ouvrira à Clermont Ferrand le 20 septembre ; cette province se compose de six diocèses qui sont : Bourges, Limoges, Clermont, St. Flour, Tulle et le Puy. Vous savez que la France compte quinze provinces ecclésiastiques qui sont : Lyon, Rhodans, Rouen, Bordeaux, Paris, Tours, Avignon, Alby qui ont déjà tenu leurs conciles ; Aix, Bourges et Sens qui vont tenir les leurs, Toulouse passera en première ligne ; Besan-

çon et Auch les auront bientôt. Quant à Cambrai on ne sait quand il pourra tenir le sien.

Mgr. De Mazenod, évêque de Marseille, est rentré en France depuis quelques jours, de retour de la visite de plusieurs maisons des prêtres Oblats, en Angleterre, dont il est le supérieur-général. On attend également Mgr. Pavy évêque d'Alger, mais l'infortuné et zélé prélat continue sa visite auprès des nouveaux colons arrivés en Afrique. M. Pabbé Suchet, son vicaire général, est arrivé à Paris afin d'obtenir enfin du gouvernement la liberté de conscience qu'on refuse aux musulmans de l'Algérie qui embrassent la religion chrétienne. La loi du Coran punit de mort tout Musulman qui change de religion et c'est par l'autorité de la France très chrétienne qu'une semblable mesure est encore sanctionnée. Cela n'est il pas intolérable et révoltant ?

Te suis condamné à vous donner de bien douloureuses nouvelles du Piémont. La persécution religieuse a recommencé avec plus de force. Des prêtres vénérables sont insultés dans les rues par la populace. D'autres sont jetés dans les cachots. Mgr. Franzoni qui vient de recevoir la croix de l'Archevêque martyr que lui ont offerte les catholiques français et qui a déjà été emprisonné dans la citadelle de Turin, est de nouveau jeté en prison. Le Piémont marche des catastrophes et le roi Victor Emmanuel a couru à sa ruine. Ils entrent en lutte avec l'Eglise qui vit de persécutions et contre la quelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. Bientôt la main de Dieu s'appesantira sur cette impie contrée ; et l'Eglise après être sortie victorieuse de la nouvelle persécution qu'on lui suscite, resplendira avec plus d'éclat. Toutes les nouvelles arrivées de Rome confirment la prochaine tenue du consistoire pour la promotion de nombreux cardinaux. Outre les trois chapeaux accordés définitivement à la France, dont l'un des titulaires résidera à Rome, on annonce que l'archevêque de Cologne et les évêques de Breslau et d'Olmultz seront promus. Mgr Wiseman évêque de Londres sera revêtu de cette haute dignité....

M. L. M. C.

Nouvelles et Faits Divers.

La démagogie européenne, dit une lettre adressée le 10 août à l'*Univers*, a juré de tenir toujours dans l'agitation la ville éternelle, et elle ne recule, pour atteindre ce but, devant aucune infamie. L'assassinat, l'incendie, les nombreux homicides sont incessamment mis en œuvre. Grâce à Dieu, le succès ne répond pas complètement à d'aussi coupables espérances, à des vues aussi abominables, et l'on dirait que la Providence veille elle-même sur la cité sainte. Dans la nuit de mardi, nous avons eu une nouvelle tentative d'incendie, dirigée très-probablement par la secte. Il y a quelques mois, vous vous souvenez qu'on mit le feu à l'étude du notaire du chapitre de Saint-Pierre et d'un grand nombre d'autres établissements et corps ecclésiastiques. Les incendiaires ont pénétré, à l'aide de fausses clefs, dans l'étude, y ont allumé du feu tout à leur aise, et se sont retirés en fermant la porte derrière eux. C'est cette circonstance qui a sauvé les archives. Le foyer d'incendie, privé d'air, n'a pas eu l'énergie nécessaire pour enlever les enveloppes en parchemin qui renfermaient les titres ; il n'a pu que les noircir. Tous les papiers isolés sur les bureaux ont été dévorés ; mais le but que poursuivaient les misérables incendiaires a été en grande partie déjoué, car presque tous les actes concernant les établissements religieux ont été heureusement préservés, et les pièces détruites concernent surtout les affaires de particuliers. Vous voyez que nos communistes, en attendant le jour où il leur sera permis de partager la propriété, cherchent à en faire disparaître les titres. C'est logique, et c'est une bonne préparation pour cette dernière et définitive opération, vers laquelle se dirigent tant de brûlantes aspirations, tant de patriotiques convoitises.

On écrit de la Nouvelle-Orléans : « Un jeune homme de couleur, du nom de Adlard Mathurin, alias Rivers, a été tué, lundi dernier, par un autre jeune homme de couleur, nommé Célestin Léonard. Le meurtre a eu lieu dans une maison située au bayon St-Jean près de l'établissement de la machine à dessécher. Mathurin était, dit-on, fort porté pour la querelle, et n'était jamais plus heureux que quand il avait maille à partir avec quelqu'un, — sous ce rapport il était connu de la police. Il n'y a que peu de temps encore qu'il avait été mis sous caution pour qu'il eût à garder la paix.

Il paraît que, dans la matinée de lundi dernier, à la suite d'une certaine altercation qui s'était élevée entre lui et Léonard, il battit celui-ci de telle sorte que le battu résolut d'en tirer vengeance. En conséquence Léonard s'arma et alla recueillir quelques amis qui l'accompagnerent jusqu'au domicile du frère de Mathurin, au Bayon St-Jean, où Mathurin était connu pour être un turbulent. Mathurin qui était au logis, les aperçut à certaine distance, et devinant leur intention, il tenta, mais vainement, de s'évader. Il fut accosté par Léonard, qui fit aussitôt feu sur lui avec un pistolet dans le canon duquel il avait glissé trois lingots pesant près d'une once chacun. Toute la charge atteignit Mathurin au flanc gauche, et le malheureux tomba pour expirer quelques heures après.

Léonard, ainsi que trois de ceux qui l'avaient accompagné, ont été arrêtés et sont actuellement en prison, et des warrants ont été lancés pour l'arrestation des trois autres. — Le Parlement Anglais a été prorogé jusqu'au 15 octobre prochain.

BUREAU DE POSTE DE NEW-YORK. — Le nombre total des lettres reçues et acheminées du bureau de poste de N. Y., se monte à 320,000

pour le mois d'août seulement, ce qui fait un nombre moyen de plus de 11,000 lettres par jour. Sur ce nombre 108,000 ont été envoyées en Europe et 118,000 en ont été reçues. 45,000 ont été envoyées en Californie, et 40,000 en ont été reçues. *Freeman's Journal*.

Une colonie de 165 émigrants, hommes, femmes et enfants, venant de Norvège et se dirigeant vers Matwanki (Wisconsin), vient de passer par notre ville. — Ces émigrés, dit la *Minerve*, sont généralement assez robustes, mais de taille au-dessous de la médiocre, les femmes surtout sont très-petites.... Leurs jupes sont attachées sous les aisselles, et leurs petits mantelets n'ont que 7 à 8 pouces de longueur. Les gilets ou les habits que portent les hommes, sont à peu près de la même proportion que les mantelets de femmes. Ces habillements d'hommes et de femmes sont en étoffe de laine.... Plusieurs ont dit qu'une très forte émigration aura lieu l'année prochaine.

On lit dans le *Cologien*, publié à Détroit : Un riche citoyen de Boston a été condamné à deux mois d'emprisonnement pour avoir loué une de ses maisons à des gens mal famés, les connaissant comme tels. Il serait à souhaiter qu'il y eût ici de telles lois, ce serait le moyen de dénicher ces êtres dégradés qui rongent les entrailles de la société. Avis à nos législateurs.

Nouvelles d'Europe

L'*Hibernia* parti de Liverpool le 24 août, est arrivé à Halifax le 4 courant.

ANGLETERRE. — On prend maintenant beaucoup d'intérêt en Angleterre aux affaires politiques de l'Amérique. Le différend suscité par l'affaire Gorham est toujours très-violent. On commence à contester hardiment à la couronne le droit d'intervenir dans les matières spirituelles.

La récolte est très-abondante en Irlande, et la maladie des patates n'a exercé que peu de ravages. — Le Clergé catholique d'Irlande a commencé la tenue d'un Concile national ; c'est le premier qui a lieu depuis le temps de la prétendue réforme. — L'escadre royale est arrivée à Osmode jeudi matin. Sa Majesté la Reine Victoria est suite devant venir de nos pitalité du Roi des Belges jusqu'à vendredi.

FRANCE. — On a déarmé une certaine section de la garde nationale, à cause de quelque tentative d'insubordination. On a remarqué que les bayonnettes avaient été récemment affilées. — L'écrivain Balzac est mort.

Le Président de la République a déclaré, à Lyon, qu'il désirait prolonger le terme de son pouvoir ; qu'étant le représentant de six millions de citoyens, il n'avait pas besoin de recourir à un coup d'Etat ; qu'il s'opposerait à tout prétendant au trône de France.

On dit que le Prince de Joinville gagne en popularité. L'annonce de sa candidature pour la Présidence à l'élection de 1852 a causé beaucoup de sensation en France.

AUTRICHE ET HONGRIE. — Le peuple Hongrois commence, dit-on, à aimer davantage le nouveau gouvernement ; mais les nobles de Hongrie et d'Autriche sont mécontents. La question du couronnement de l'Empereur présente de grandes difficultés. La cérémonie aura-t-elle lieu dans chacune des provinces ou l'Empereur sera-t-il couronné une fois seulement à Vienne, comme Empereur d'Autriche ? Tel est le point de la difficulté. Le cabinet est en faveur du dernier mode tandis que les provinces veulent maintenir énergiquement leur droit. On pense que le couronnement n'aura pas lieu cette année.

Les questions Germanique et Danoise continuent d'occuper beaucoup l'attention publique.

AUTRICHE ET VIENNE, 11 août. — Il règne en ce moment une certaine froideur entre notre gouvernement et le cabinet de Turin, qu'il faut attribuer à l'influence de l'Angleterre, qui cherche à nuire au commerce de l'Autriche. Un traité de commerce vient d'être conclu entre l'Angleterre et la Sardaigne, qui a pour objet principal, dit-on, les relations avec Gènes et l'introduction des denrées coloniales. On voudrait aussi établir à Gènes une société de commerce indo-australienne, et les maisons les plus riches qui ont des relations avec des succursales à Gènes travaillent à la réalisation de ce projet. — On attribue aussi à des intrigues de l'Angleterre tous les obstacles artificiels que rencontre de l'Allemagne le projet de l'union de donnes de l'Autriche. On annonce que lord Palmerston élève des prétentions si exorbitantes dans l'affaire des indemnités de la société que, s'il insistait, le gouvernement napolitain se verrait forcé de solliciter une déclaration de l'Autriche, de la France et de la Russie.

(De la *Minerve*.)

TIREZ DE L'EAU. — Demain mardi, vers sept heures et demi du soir, l'eau sera retirée des tuyaux dans toute la ville et les faubourgs jusqu'au lendemain matin, pour cause de réparation.

NAISSANCE.

A Ste Geneviève, le 20 ult., la Dame de F. X. Barbeau, marchand, a mis au monde une fille.

MARIAGE.

Au Sault au Récollet, hier matin, par Messire Vinet curé du lieu, M. Joseph Jubinville dit Berthiaume maître-cordonnier à Delle Marie Deschamps du même lieu.

A Ste. Brigid de Monnoir, le 26 ult., par Messire Ovide Pelletier, curé du lieu, M. Taus Pelletier, maître-peintre, à Delle Marguerite Boudreau, fille unique de feu Louis Boudreau, Cer., vivant notaire en la paroisse de Ste. Marie de Monnoir.

DÉCÈS.

A Saint Michel d'Yamaska, le trois de ce mois, Marie Joseph de Tonnacour, 66r., co-seigneur du lieu, et âgé de soixante quatre ans. M. De Tonnacour appartenait à l'une des familles les plus anciennes du pays. Ceux qui ont eu l'avantage de le connaître, peuvent seuls apprécier la perte que vient de faire cette famille respectable. A l'urbanité et l'affabilité de manières, qui caractérisent l'homme bien né, M. De Tonnacour joignait les qualités sociales et les vertus chrétiennes qui distinguent le bon citoyen et l'homme éminemment religieux. Aussi l'estime générale dont il a joui de son vivant, le survivant-elle dans le tombeau, et sa mémoire chère à ses parents et à ses amis, sera respectée de tous ceux de ses concitoyens qui ont été témoins des qualités aimables et solides dont il était doué.

A Nicolet, le 5 du courant, Marie Thomas Alphonse Arthur, enfant du Dr. A. B. Laroque, âgé de deux mois et demi.

AVIS.

UN CHANTRE doué d'une bonne voix et sachant bien le plain-chant, désire s'engager comme premier chantre dans quelque paroisse de campagne. S'adresser pour autres informations à M. FRANÇOIS RACETTE, Rue des Allendeans, Montréal.

BAZAR !! BAZAR !!

AUJOURD'HUI, et les deux jours suivants, il y aura à l'Asile de la Providence, un BAZAR dont le but est de soutenir les femmes âgées et infirmes et les orphelins qui appartiennent à l'Établissement. Montréal, le 10 septembre 1850.

Troy, 15 mai, 1850. M. FOCOLE: En octobre dernier je fus attaqué d'un rhume violent qui s'attacha à mes pomons et me causa une toux déchirante accompagnée de fortes transpiration pendant les nuits. J'ai deviné très-malade. Quelques jours après j'eus recours à un de nos meilleurs médecins, afin de me procurer du soulagement ; mais ce fut en vain ; je m'adressai à un second, sans plus de succès ; et enfin à un troisième, sans pouvoir éprouver de mieux ; au contraire mon état devenait de plus en plus alarmant. J'étais réduite à un tel état de faiblesse et de mal avait acquis tant de force que je me vis incapable de sortir de mon lit. Les médecins voyant les progrès de la maladie me recommandèrent, en disant qu'étais tombée dans la *consumption* il n'y avait plus de remède. Alors, mes amis me conseillèrent d'essayer le baume du Dr. Wistar, mais les médecins s'y opposèrent, prétendant qu'il ne ferait qu'accélérer ma mort. Cependant j'en eus une bouteille, puis continuant à en prendre jusqu'à trois bouteilles je fus rétablie en parfaite santé. SARAH LAUSON.

VOL DE CHEVAL.

DANS la nuit de Vendredi à Samedi dernier, il a été volé, dans la paroisse de St. Philippe, une jeune jument de 4 ans, sous poil noir, avec quelques poils blancs aux pattes de derrière, et une tache blanche au front. Le Propriétaire, M. Amable Boyer, sollicite d'a informations à cet égard.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Privée, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

A VENDRE ou ÉCHANGER, un TERRAIN sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Évêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté à un propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Papineau, et par derrière joignant à M. Richard avec une maison en bois à un étage, bien finie, 38 de front sur 32 de profondeur, glacières et autres dépendances dessus construites.

Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au Notaire soussigné. C. A. BRAULT, N. P. Montréal, 26 juillet 1850.

AVIS.

UN jeune homme qui reçoit des leçons de piano depuis deux ans, offre ses services gratuitement pour un certain temps, à toute fabrique qui lui procurera les moyens de compléter son éducation musicale. Pour plus ample information, s'adresser à ce Baccan.

INSTITUTION POUR LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur la Côteau St. Louis, aura de la Montagne de Montréal, s'ouvrira le 16 Septembre. L'Instruction sera donnée durant dix mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes : Pour la pension et l'Instruction, sans aucunes fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestre. Si, outre la pension, on désire que l'établissement fournisse le lit, pourvoit au blanchissage, au raccommodage des vêtements et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois. Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parents. Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartenant à une famille pauvre, il sera pensionné et ne devra rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école. Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de payer, recevront l'Instruction gratis. Montréal, 6 septembre 1850.

PETIT SEMINAIRE DE SAINTE THÉRÈSE.

LA RETENUE DES ÉLÈVES DU PETIT SEMINAIRE DE STE. THÉRÈSE aura lieu le jeudi CINQ SEPTEMBRE, à SIX heures P. M. Ste. Thérèse, 16 août 1850.

AUX MACONS ET AUTRES.

DES soumissions seront reçues jusqu'à MERCREDI, le 20 du courant, pour l'ACHAT de la PIERRE de TAILLE, la Maçonnerie et les Ferrures qui restent de l'ancien Palais de Justice incendié. L'entrepreneur devra abattre les murs à ses frais et transporter sous les matériaux hors du terrain. Pour plus amples détails, s'adresser au Bureau de M. M. Ostel & Perrault, No. 87, rue des Fortifications. Montréal, 6 sept. 1850.

VENTE A L'ENCAN.

Par John Leeming.

ARTICLES EN FONTE

St. Maurice.

LA vente publique annuelle d'ARTICLES EN FONTE DE ST. MAURICE, aura lieu aux magasins des Agents, MM. BRYSON & FERRIER, MARDI, le 17 du courant, auquel temps seront vendus:

- 200 Poêles doubles de 30 pouces.
250 do do 36 do
350 do simples assortis de 21 à 48 pouces.
300 do de goût assortis, de patrons différents, nouveaux et élégants de 18 à 36 pouces.
175 do de cuisine, de patrons et grands assortis.
60 do pour Cultivateurs avec des Bouillottes assorties de 45 et 60 gallons.
300 Cendriers pour poêles assortis.
50 Chaudières à Potasse, assorties, 3/4 à 11 quintaux.
1500 do à Sucre et rechauds, assorties, No. 1 à 5.
300 Réchauds à fonds plats, 14 x 23 pouces.
200 Chaudières, de 35 gallons.
100 Bouillottes assorties avec rebord de 40 à 60 gallons.
100 Chaudières à Potasse, assorties, de 45 à 60 gallons.
2500 Poêles à frite, assorties, avec pieds et sans pieds de 9 à 16 pouces.
250 Tourtières assorties.
1200 Canards assortis de patrons anglais No. 2 à 5.
500 Saucapances assorties, No. 3 à 6.
150 Dalots pour eau, assortis, du poids de 5 tonnes assortis.
400 Ronds pour tuyaux assortis—150 sets de Garnitures de Chaudières assorties de 1 et 2.
5 tonnes boîtes assorties pour roues de charrette et de wagons.—200 sets Roues pour cribles assorties.

Un assortiment de vases pour poêles, fonds de chaudières à Potasses, rouets de poulis, roues dentées, rouleaux pour jardin, roues pour brochettes, machine pour repasser, Bar Joints, et cloche soudées.

- 25 tonnes fer en barre pour cheval, assortis.
15 do do assortis, 11 x 3/4 à 4 x 1 pouce.
10 do do do assortis, 12 x 3/4 à 2 1/2 pouces.
15 do Moulés à charreues
5 do pointes do
CONDITIONS DU CRÉDIT:
Au-dessous de £25 comptant
Achat au montant de 25 et au-dessus, 3 mois.
do do do 50 do 4 do
do do do 100 do 5 do
do do do 150 do 6 do
do do do 200 do 7 do
do do do 250 et au-dessus 8 do
En fournissant des billets endossés, si on le demande.
La vente à Dix heures.
JOHN LEEMING,
Encanteur.

COLLEGE MASSON.

LA RENTRÉE des Classes de cette Institution est fixée au CINQ de SEPTEMBRE, à six heures du soir.

On croit devoir avertir de nouveau le public que le but du Collège Masson est de donner à la jeunesse Canadienne une éducation pratique dans les deux langues Française et Anglaise.

Cette éducation pratique comprend l'étude des grammaires, de la géographie, de l'arithmétique, de la tenue des Livres, de la Géométrie Pratique, de l'Architecture, de l'Histoire, de l'Histoire Naturelle liée à l'Agriculture, qui a dans l' Cours une place distinguée et importante. L'écriture y est particulièrement soignée. L'Instruction Religieuse est donnée deux fois par semaine dans toutes les classes, outre les exercices ordinaires de piété tels qu'établissements dans nos Institutions Catholiques.

Le cours commence par une classe Élémentaire. On n'y admet ordinairement que les enfants âgés de sept ans et au-delà jusqu'à dix.

Le Cours purement pratique, tel qu'énoncé ci-dessus, comprend cinq années d'études. Au désir des parents et selon les dispositions des élèves, le cours se poursuit jusqu'à sept années d'enseignement par l'étude de l'Histoire sur un plus grand plan, par la Littérature et la Philosophie Catholique. Les matières sont étudiées tant en Français qu'en Anglais, pour assurer davantage aux Étudiants la possession déjà acquise de ces deux langues. De cette manière, l'Éducation est donnée selon les divers besoins de la Société, selon les degrés d'aptitude des Élèves, et enfin selon le désir et les ressources des parents.

L'horticulture est pratiquée par les élèves du Collège-Masson en même temps qu'ils en étudient les principes dans l'enseignement des classes. Avec plus de ressources pécuniaires, l'Établissement enseignerait aussi pratiquement toutes les parties possibles de l'Agriculture.

Tout enfant capable d'étudier et muni de bonnes recommandations morales est admis dans l'Institution.

Le Chant Grégorien et le Chant Harmonique sont également cultivés.

La conduite et l'Instruction des élèves sont confiées à des Instituteurs vivant sous la même règle que celle en usage dans nos collèges. Ils portent un habit conforme à la respectabilité de leur état, et sont dirigés en tout, ainsi que les Élèves, par un Directeur prêtre placé à leur tête par Monseigneur l'Évêque du Diocèse. Les repas des Élèves pensionnaires se prennent dans le village, dans des familles recommandées. Ceci n'a aucun inconvénient, dans la conduite des enfants, qui reviennent aussitôt le repas pris, aux exercices du Collège. Les parents sont très favorisés en général par cet ordre de choses.

Les Élèves portent l'uniforme bleu aux nervures blanches et ceinture verte. C'est l'habit traditionnel du pays pour la jeunesse studieuse; il a paru inutile d'en inventer un autre plus conforme ou plus respectable.

Le village de Terrebonne est trop connu par sa salubrité et les avantages de son site pour le recommander à l'attention des parents.

Le prix de l'enseignement et de la pension au Collège est de cinq chelings par mois. Un élève se fait nourrir et laver dans les familles du village pour quatre piastres par mois.

Les Élèves se mettent au chœur le dimanche, à l'église paroissiale. Ils doivent être munis par conséquent de l'habit nécessaire.

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des élèves, mais à les avoir bons et à les remettre tels autant que possible.

Il suffirait au village de Terrebonne, que déjà il pût compter avoir fait du bien. La Providence et les besoins du pays feront le reste, s'il est jugé nécessaire.

Terrebonne n'est qu'à cinq lieues de Montréal, au nord de St. Laurent.

Les Élèves non Catholiques sont reçus dans l'Établissement. Ils en suivent les règles disciplinaires et sont l'objet des mêmes soins que les autres élèves reçoivent.

Il est fait une grande attention à la propreté et à l'ordre en tout ce qui concerne l'Éducation physique et à la santé des Élèves.

Le Collège Masson est sous le patronage de la Mère de Dieu et du Patron du jeune âge, par excellence, St. Joseph, sous le titre féni de Marie-Joseph. La propriété en appartient à un corps légal, la Fabrique Paroissiale de Terrebonne. Tout nouvellement érigé, cet Établissement a nécessairement des ressources fort limitées, et toutefois les voies de développement lui sont aussi essentielles qu'à toute autre Institution. En conséquence, on agréerait avec reconnaissance tout don de livres utiles, de cartes, de globes, d'instruments etc., etc., que la générosité publique voudrait bien y déposer dans l'intérêt unique de la jeunesse canadienne. Un coup d'œil jeté sur sa bibliothèque par tout ami du Pays, y trouverait sans doute un objet, ou plus, propre à la fin manifestée ici, sans nuire peut-être aucunement au domaine ordinaire du donateur éclairé et bienfaisant.

Terrebonne, Août, 1850.

Bibliothèques Paroissiales.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et tien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont particulièrement dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0;

Bibliothèque instructive et amusante, format 18°, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

CONTENANT UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCUILAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien. Montréal, le 9 juillet 1850.

LIVRES NOUVEAUX POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT reçus et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS — AUSSI: — Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres.

On prend en paiement des DÉBENTURES. E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

IMAGES NOUVELLES. Réduction de prix.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et de petites tailles, qu'ils offrent à 7/8, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles. E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS, POUR MM. du Clergé et autres, REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET À VENDRE À LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYF. DÉDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. ROLLAND, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

MANUEL DE LA VESTE ÉPISCOPALE

MESSIEURS les Cures trouveront à vendre à l'Imprimerie des Melanges, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES ÉVÊQUES. Ce petit opuscule sera du plus grand avantage à tous les fidèles en général. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale dans leur paroisse, feront donc bien de se le procurer pour leur propre utilité. Pour cela nous aurons soin d'en envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront l'avantage de recevoir la visite épiscopale dans leur paroisse, et de six sols par exemplaire. C'est une bien faible somme pour un joli livret de 64 pages. Jos. RIVET.

AVIS AUX INSTITUTEURS. MM. L. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la Paroisse de Ste. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS. Ste. Elisabeth, 26 juillet 1850.

ATTENTION!! Ou imprime à ce Bureau: Adresses, Etiquettes, Billets d'Invitation, Lettres funéraires Et JOBS de toutes façons; S'adresser à JOSEPH RIVET. Imprimeur des Melanges Religieux, rue St. Denis près de l'Évêché.

ST. JEAN-BAPTISTE.

LES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné. C. GATELLI, Rue Notre Dame, près de Bonsecours. Montréal, le 4 juin 1850.

CURRICULUM LATINUM AD USUM JUVENTUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques Latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants: Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Vieillesse. Cicéron sur l'Amitié. Vie d'Agriocle, par Tacite. Prix 6s 3d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poésie contient: Les 3 premiers Livres de l'Énéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide. Prix 5. 6d.

Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d. ARMOUR et RAMSAY.

ETABLISSEMENT DE RELIEURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus désigné, ou il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc. Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

L. P. Boivin. Coin des rues NOÛRE-DAME ET ST. VINCENT.

AVERTI de nouveaux pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques quartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHES ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

LE MOIS DE MAI. Le Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MAI. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, D'UN ACTE DE CONSÉCRATION et de plusieurs SALUTATIONS A LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix. J.-BRE. ROLLAND, N. 24, rue St. Vincent. Montréal, 19 avril 1850.

MOIS DE MARIE. NOUVELLE ÉDITION, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSIE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure. Prix 7s. 6d. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE ET CIE, 2 Avril 1850. Rue St. Vincent No. 3.

EAU PLANTAGÈNE. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a L'appointé M. Jos BÉRIAT, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGÈNE où il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent Montréal, 26 octobre 1849.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHINQUY, P'tre.

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Carés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BRE. ROLLAND. Montreal, 28 décembre, 1849.

DAMIS PAUL, ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE. L. A. HUGUET LATOUR, Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1848

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVÉ ET L'ORPHELIN. CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING. BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL. BENT. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR., M. D. H. L. ROUTH, ECR. E. R. FABRE, ECR. W. LUNN, ECR.

MEDECINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance peuvent permettre. Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 1°. L'assuré a droit d'imprimer du Bureaux des deux fois des primes par lui payées après cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles. 2°. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissaires des assurés eux-mêmes.—Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance. 3°. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical. 4°. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de tous 1-5 ans. 5°. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait. 6°. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émancipées d' suite. Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-bas, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours. On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans rétrocession d'allocatives de tout ce qui rapport à cette association de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc. Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE, Sur la Vie. CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOVERNUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC. BUREAUX PRINCIPAUX. EDINBURGH.... 1, RUE ST. GEORGE. MONTREAL..... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES. CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N. 49, MONTREAL.

DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal. L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord. ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal. CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat. L'HONORABLE J. A. MCCORD. L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative. T. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple. GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical. JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal. ALFAXNDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ECR., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part. LES MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, franc de port, aux Éditeurs des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, £0 2 6 Chaque insertion subséquente . . . 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, . . . 0 3 6 Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 11 Au-dessus de dix lignes, (1ère insertion) chaque ligne . . . 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, . . . 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à épuisement. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX Montréal, MM. FABRE, & CIE., Libraire Trois-Rivières, VAL. GUILLET, ECR., N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, P'tre. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, P'tre Direct. Rivière du Loup, M. L. BARIBEAU, St. Athanas, M. H. AUBERTIN. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis

JOS. LAROCQUE, P'tre. RÉDACTEUR EN CHEF. JOS. RIVET, PROPRIÉTAIRE, IMPRIMEUR.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BORRET, PRÉSIDENT. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président. Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR. Québec—Agent.—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA. Sorel.—R. HARTWELL, ECR. Malbourne.—Thos. Tait, ECR. St. André.—Frank F. St. Hyacinthe.—Bouche de la Rivière, ECR. St. Johns.—Charles Pierre Trois-Rivières.—John Robertson, ECR. Huntingdon.—R. B. So. Hantsbury.—Georges Hamillmerville, ECR. Stanstead.—F. Judd, ECR. Dunham.—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations. En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur s individuellement, ainsi que le prompt règlement des réclamations. Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with 4 columns: Age, 50, 55, 60, 65.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ECR., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part. LES MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, franc de port, aux Éditeurs des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, £0 2 6 Chaque insertion subséquente . . . 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, . . . 0 3 6 Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 11 Au-dessus de dix lignes, (1ère insertion) chaque ligne . . . 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, . . . 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à épuisement. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX Montréal, MM. FABRE, & CIE., Libraire Trois-Rivières, VAL. GUILLET, ECR., N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, P'tre. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, P'tre Direct. Rivière du Loup, M. L. BARIBEAU, St. Athanas, M. H. AUBERTIN. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis

JOS. LAROCQUE, P'tre. RÉDACTEUR EN CHEF. JOS. RIVET, PROPRIÉTAIRE, IMPRIMEUR.